



PROJET D'AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE DE LA RESILIENCE ET DE LA SECURITE
ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE ET DE L'AGRICULTURE DURABLE EN AFRIQUE DE L'OUEST
(PAGR-SANAD)

Assistance Technique au PAGR-SANAD

EuropeAid/139135/DH/SER/BF

Note sur l'état des lieux des dispositifs régionaux et nationaux des statistiques agricoles, des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et Nutritionnelle incluant les Systèmes d'Alerte Précoce et les Plans nationaux de réponse aux crises.



Ce projet est financé
par l'Union Européenne



Un projet mis en œuvre par
AGRER-Quarein

Note de Cadrage

La publication a été réalisée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité du contractant et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union européenne.

Sommaire

I - Introduction	4
II - Contexte.....	4
III - Objectif.....	4
IV - Méthodologie	5
V - Etat des lieux des enquêtes permanentes statistiques agricoles.....	5
VI - Etat des lieux des Systèmes d'Alerte précoce.....	7
VII - Etat des lieux des plans nationaux de réponses (PNR).....	8
VIII - Conclusion.....	10
Recommandations	10

I - Introduction

Le Projet d'Amélioration de la gouvernance de la résilience et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de l'agriculture durable en Afrique de l'Ouest (PAGR-SANAD) est un programme régional inter institution (CEDEAO, UEMOA, CILSS), financé par l'Union Européenne. Son objectif général est d'améliorer la gouvernance régionale et nationale des politiques et programmes agricoles et de sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest dans le contexte de la résilience. Son objectif spécifique est de développer les capacités requises au sein des institutions régionales et nationales pour renforcer la gouvernance régionale de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et des politiques agricoles dans le contexte de la Résilience en Afrique de l'Ouest en vue de l'atteinte de l'Objectif "faim zéro" d'ici 2025. Les résultats ci-dessous sont attendus du projet :

Résultat 1 : Les principaux acteurs institutionnels régionaux (CEDEAO, UEMOA et CILSS) et les Organisations Professionnelles Régionales (OPR) ont renforcé leurs capacités en matière de Résilience et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle, d'Agriculture Durable.

Résultat 2 : Les réformes nécessaires des cadres, instruments et outils clés d'information et de suivi évaluation des politiques agricoles et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont entreprises dans une logique de résilience et la réalisation de statistiques ventilées par sexe/âge.

Résultat 3 : La nutrition est intégrée et prise en compte de façon effective dans les politiques agricoles et de sécurité alimentaire.

Le projet est mis en œuvre par un consortium AGRER-QUAREIN à travers une équipe (4) d'Assistance technique. Parmi les composantes du projet, un volet important y figure notamment le « Renforcement des dispositifs et systèmes d'information et d'analyse et de suivi évaluation des politiques et programmes agricoles et de sécurité alimentaire et nutritionnelle et résilience ». Afin d'appuyer sa mise en œuvre, il est prévu de mettre en place une unité régionale de coordination du projet au sein du CILSS. Celle-ci aura pour tâches principales d'assurer la gestion administrative et technique des différentes activités.

II - Contexte :

Depuis la fin des années 80, des efforts d'amélioration et d'intégration des outils de diagnostics ont été parmi les objectifs principaux des programmes de sécurité alimentaire des organisations d'intégration (CEDEAO, UEMOA, CILSS) et d'autres acteurs concernés (FAO, PAM, UNICEF, ONG, OPR, etc.).

Conscients des carences en matière d'information, collecte, de traitement et d'analyse, les pays sahéliens et ouest africains ont, avec l'appui de la CEDEAO, du CILSS, de l'UEMOA et des partenaires au développement (FAO, PAM, Unicef ...), mis en place des systèmes d'informations (système d'alerte précoce, système d'information sur les marchés, dispositif d'enquête agricole, nutrition, etc.) dans les pays. Afin de favoriser les synergies et de faire des économies d'échelle, il a été envisagé de mettre à la disposition des acteurs (CEDEAO, UEMOA, CILSS, OPR), une cartographie actualisée des dispositifs régionaux et nationaux d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle notamment les dispositifs d'enquêtes agricoles, les Systèmes d'Alerte précoce et les plans nationaux de réponses aux crises (PNR).

III - Objectif :

De façon spécifique, il s'agit de faire l'état des lieux sur ces dispositifs régionaux et nationaux disponibles, en vue de les renforcer et faciliter le suivi des projets dans la SANAD.

L'enjeu de cette note est de permettre aux acteurs d'avoir une vision commune sur l'état de fonctionnalité des différents dispositifs ou systèmes d'information et de formuler des recommandations selon les observations faites.

IV - Méthodologie

La méthodologie utilisée pour faire cet état des lieux des SISAR est basée sur l'exploitation des documents récents existants et des entretiens avec les cadres des différentes institutions particulièrement les experts du PRA/SAN du CILSS.

V - Etat des lieux des enquêtes permanentes statistiques agricoles

Dans le cadre de son mandat d'appui à la sécurité alimentaire dans ses pays membres, le CILSS a mis en place, depuis 1984 et sur financement de l'Union Européenne, un programme de Diagnostic permanent « DIAPER » dont l'objectif était de doter les pays de la région d'un système d'information à même de leur permettre de parer à de nouvelles crises alimentaires et de formuler des politiques de sécurité alimentaire adéquates. Ce programme exécuté en trois phases -1984/1987, 1988/1993, 1994/1999- a été internalisé dans les pays avec comme acquis un financement que devrait assurer les Gouvernements des Etats membres.

Globalement, tous les pays ont pu mettre en place un dispositif d'enquêtes permanentes, mais à des degrés de fonctionnalité divers où les statistiques agricoles courantes sont ordinairement collectées. Présentement, sur les 17 pays couverts par les interventions du CILSS, seuls neuf (9) pays exécutent régulièrement les enquêtes agricoles selon un chronogramme conforme à la méthodologie éditée par le projet DIAPER. Ces enquêtes sont financées par les Etats ou avec l'appui des partenaires bilatéraux (USAID, UE, FAO,). Le reste des pays font simplement des estimations ou des enquêtes légères. Le tableau ci-dessous donne un aperçu global de la fonctionnalité des dispositifs dans les pays.

Tableau n° 1 : Situation des enquêtes agricoles par pays

N°	Pays	Dénominations	Réalisation campagne 2018/2019	Dernières enquêtes en date	Observations
1	Bénin	Enquête Statistique Agricole (ESA).	Oui	2018	Régulière
2	Burkina Faso	Enquête permanente Agricole (EPR)	Oui	2018	Régulière
3	Cap Vert	L'enquête agricole pluviale de conjoncture	Oui	2108	Régulière
4	Côte d'Ivoire	Enquête permanente agricole annuelle	Non	2001	Enquête basée sur des estimations
5	Gambie	A National Agricultural Sample Survey (NASS)	Oui	2018	Régulière
6	Ghana	annual sample survey of agriculture	Non	2012	Enquête basée sur des estimations
7	Guinée	Enquête d'agricole	Non	2012	Enquête basée sur des estimations
8	Guinée Bissau	Enquête d'agricole	Non	2013	enquête légère avec un échantillon réduit
9	Libéria	Crop assessment	Non	2008	Irrégulière
10	Mali	Enquête Agricole de Conjoncture	Oui	2018	Régulière
11	Mauritanie	Prévision Agricole	Non		Estimation
12	Niger	Enquête Prévision et Estimation des Récoltes (EPCR)	Oui	2018	Régulière
13	Nigeria	Agricultural Performance Survey	Oui	2018	Irrégulière et incomplète
14	Sénégal	Enquête agricole	Oui	2018	Régulière
15	Sierra Léone	National Production Survey	Non	2015	Irrégulière, basée sur des estimations
16	Tchad	Enquête Agricole Permanente (EAP)	Oui	2018	Régulière
17	Togo	Système Permanent Intégré de Statistiques Agro pastorales (SPE)	Oui	2018	Régulière

Source : CRA, 2018

VI - Etat des lieux des Systèmes d'Alerte précoce

Au Sahel et en Afrique de l'Ouest, les informations liées à la vulnérabilité et à l'insécurité alimentaire sont produites et diffusées par le Système d'Alerte Précoce (SAP). L'ensemble de ces dispositifs est avant tout centré sur l'alerte précoce dans les zones rurales, à déficit céréalier structurel ou conjoncturel. Ils ne couvrent que rarement les zones urbaines et les zones rurales disposant de bonnes productions céréalières ou de revenus des cultures de rente. Les missions communes à tous les SAP sont : (i) informer à priori sur la situation alimentaire ; (ii) prévoir les niveaux des récoltes ; (iii) surveiller l'évolution de la situation alimentaire ; (iv) faciliter la prise de décision sur la base d'informations fiables.

Au-delà du trait commun, il y a des différences de conception, des finalités implicites qui découlent des orientations imprimées par les organes dirigeants dans les pays. En d'autres termes, il n'y a donc pas une harmonisation systématique permettant d'établir et/ou de standardiser les données issues de ces différents systèmes d'alerte précoce en vue de faciliter leur utilisation.

Dans l'espace CILSS/CEDEAO/UEMOA, les pays (5) qui disposent d'un SAP opérationnel sont : le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Tchad. Cependant, malgré leur niveau plus avancé, comparé au reste des pays de la région, l'analyse des forces et faiblesses a permis de mettre en exergue les principales contraintes et les besoins en renforcement de capacités dont ils sont confrontés.

- Parmi les forces, on constate : en tant qu'outil d'information et d'aide à la prise de décision, ils ont acquis une expertise avérée en matière de prévention de crise alimentaire après plusieurs années d'existence. L'existence des outils d'intervention (fonds communs des donateurs, un stock national de sécurité, plan national de soutien aux populations vulnérables,) constituent une des forces du système.
- Parmi les faiblesses, on enregistre les difficultés de financement pour le fonctionnement des relais nationaux du SAP, la prise en charge d'un financement durable des activités du SAP, l'appropriation des outils du SAP (Cadre Harmonisé, bulletin d'information, site web...) par le pays, l'irrégularité du suivi conjoncturel à travers les missions de suivi des zones à risque ; l'insuffisance d'animation de cadres de concertation au niveau déconcentré ; etc.

On dénombre sept (7) pays où les SAP sont déjà mis en place mais ne sont pas fonctionnels. Il s'agit du Bénin, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée Bissau, Guinée, Mauritanie et Togo. Une des faiblesses de ces dispositifs, c'est la qualité des données primaires collectées et celle des capacités d'analyse qui se sont détériorées en raison des contraintes budgétaires.

Enfin, les cinq (5) derniers pays sont totalement dépourvus de SAP. Il s'agit du Cap Vert, Ghana, Libéria, Nigéria et Sierra Leone.

Par ailleurs, il convient de noter que le Cadre harmonisé constitue l'outil de référence pour les SAP qui permet d'identifier les zones et classifier les populations en insécurité alimentaire selon une échelle de sévérité basée sur 5 classes (minimale, sous pression, crise, urgence et famine). A ce niveau, il faut souligner que les SAP, en tant que points focaux du CH, assure la coordination et le leadership des analyses nationales des cycles CH sous le coaching du niveau régional. Il joue également un rôle transversal et de coordination sur tout ce qui a trait aux données d'alerte précoce. Enfin, il est le garant des résultats CH. Pour ce faire, il organise, en synergie avec les autres services étatiques, les organismes des nations unies et les ONG, la préparation de la collecte et le traitement des données et la mise en forme des évidences requises pour le cycle du CH.

Dans l'espace CILSS/CEDEAO, les SAP sont catégorisées en 3 niveaux selon le tableau 2 ci-dessous.

CATEGORISATION	Pays	Critères de classification	Type de SAP
NIVEAU 1	Burkina Faso	<ol style="list-style-type: none"> 1. Officiellement reconnu par les autorités du pays au plan administratif et juridique (par décret, arrêté, etc.); 2. Produire et diffuser de l'information des bulletins d'information régulières sur la SAN; 3. Conduire les deux cycles annuels d'analyses cadre harmonisé ; 4. Élaboration et exécution des plans de réponse. 	Opérationnel
	Mali		Existe, mais le dispositif n'est pas Opérationnel
	Niger		
	Senegal		
	Tchad		
NIVEAU 2	Bénin		Existe, mais le dispositif n'est pas Opérationnel
	Côte d'Ivoire		
	Gambie		
	Guinée Bissau		
	Togo		
	Mauritanie		
NIVEAU 3	Guinée		Pas encore mise en place mais le processus est déjà amorcé avec l'appui du CILSS.
	Libéria		
	Sierra Leone		
	Cap Vert		
	Ghana		
	Nigéria		

VII - Etat des lieux des plans nationaux de réponses (PNR)

Le plan national de réponses ou plan de soutien ou de riposte selon les pays, est un instrument de gestion des crises qui fait partie du 3^{ème} pilier du dispositif de prévention et de gestion des crises alimentaires (PREGEC). Il a été initié au niveau de la région pour aider les pays à faire face à la situation ou l'imminence d'une crise alimentaire en mettant en œuvre des interventions d'assistance alimentaire et non alimentaire. Dans ce cadre, certains pays se sont depuis les années 90 engagés dans l'élaboration de programme d'assistance alimentaire d'urgence devenu à partir de 2005, plan national de soutien ou de réponses aux populations vulnérables identifiées à l'issus des concertations techniques du dispositif régional PREGEC.

Ainsi, ces PNR sont dès lors devenus la traduction parfaite de l'une des recommandations formulées par le Réseau de Prévention des Crises Alimentaires (RPCA) au cours de ses sessions annuelles. A ce jour, on compte sept (7) pays sur 17 dans la région Sahel et Afrique de l'Ouest qui élaborent et mettent en œuvre bon an mal an un plan de réponses dont les plus réguliers sont pour ces dernières années par ordre le Niger, le Mali, le Burkina Faso et le Tchad comme l'indique le tableau 1, ci-dessous.

En ce qui concerne la mise en place des mécanismes de coordination et de suivi-évaluation des PNR, des progrès notables ont été enregistrés. C'est le cas au Niger, au Burkina Faso, au Mali, au Sénégal et au Tchad où des structures opérationnelles mises en place assurent le suivi-évaluation de la mise en œuvre des plans de réponses.

Tableau 3 : Situation des plans nationaux de réponses des 5 pays

PAYS	BURKINA FASO	MALI	NIGER	SENEGAL	TCHAD
1. Structure chargée de l'élaboration du PNR	Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA)	Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA)	CCA	SECNSA	Système d'information sur la sécurité alimentaire et l'alerte précoce (SISAAP)
2. Structure chargée de la coordination et la gestion du PNR	SE-CNSA	CSA en collaboration avec les Ministères sectoriels	CCA	SECNSA	Comité d'Actions pour la Sécurité Alimentaire et la Gestion des Crises (CASAGC)
3. Date d'élaboration du 1^{er} PNR	2012	2005	2006 avec toutefois des plans sectoriels d'atténuation des crises ou plans d'urgence avant 2005	2014	2014
4. Nombre de PNR élaborés et années de référence	7 dont PNR 2012 ; 2013 ; 2014 ; 2015 ; 2016 ; 2017 ; 2018	14 dont PNR 2005 ; 2006 ; 2007 ; 2008 ; 2009 ; 2010 ; 2011 ; 2012 ; 2013 ; 2013 ; 2014 ; 2015 ; 2015 ; 2016 ; 2017 ; 2018	13 dont PNR 2006 ; 2007 ; 2008 ; 2009 ; 2010 ; 2011 ; 2012 ; 2013 ; 2014 ; 2015 ; 2016 ; 2017 ; 2018	4 dont PNR 2014 ; 2015 ; 2017 ; 2018	5 dont PNR 2014 ; 2015 ; 2016 ; 2017 ; 2018
5. Nombre de PNR évalués et années de référence	5 dont 2012 ; 2013 ; 2014 ; 2015 et 2018	2 dont PNR 2015 et 2016	2 dont PNR 2017 et 2018	1 dont PNR 2015	2 dont PNR 2017 et 2018

VIII - Conclusion

Les analyses effectuées en matière de surveillance et d'alerte précoce ne répondent pas souvent, en tout cas pour certains acteurs, aux besoins des utilisateurs et contribuent très peu à la mise en place d'une politique agricole et alimentaire porteuse de résultats sur le moyen et long terme ; ou ne sont pas en rapport avec les principaux piliers de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (disponibilité, accès et utilisation, stabilité).

Malgré les évolutions positives enregistrées des insuffisances en terme de capacité et de formation persistent. Aussi, les systèmes ne sont pas dotés d'outils adéquats (logiciel, cadre d'analyse, etc.) pour faire des analyses fiables. Par ailleurs, il importe de souligner que les renforcements notamment avec l'outil du cadre harmonisé ont été plus concentrés sur les structures centrales au détriment des structures déconcentrées. Pour lever ces goulots d'étranglements, nous formulons dans le cadre de l'AT PAGR-SANAD les recommandations ci-dessous.

Recommandations

A l'endroit du CILSS :

- Accélérer le processus de mise en place et d'opérationnalisation des SAP, respectivement pour les pays de niveau 3 et 2 ;
- Appuyer la mise en commun et l'harmonisation des outils d'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle utilisant principalement le Cadre Harmonisé au Sahel et en Afrique de l'Ouest afin d'éviter les doublons et le gaspillage de ressources, tout en favorisant les synergies et les complémentarités entre les dispositifs ;
- Mettre en place une stratégie de dévolution et d'appropriation de l'outil Cadre Harmonisé pour en assurer un financement durable ;
- Appuyer l'amélioration des capacités institutionnelles, humaines, techniques et opérationnelles des ministères en charge de la problématique SAN ;
- Suivre l'organisation des enquêtes permanentes, conformément à l'engagement des pays. Cf. Conclusion de la Conférence de clôture Projet DIAPER/UE, 2000 ;
- Sensibiliser les décideurs politiques des Etats membres sur l'importance à accorder à la budgétisation des coûts des Systèmes d'information SAN.

A l'endroit des pays :

- Incrire dans le budget de l'Etat une ligne pour le fonctionnement et l'opérationnalisation des Systèmes d'information ;
- Accélérer la mise en œuvre d'une feuille de route ou plan d'action sur la mise en place et la redynamisation des Systèmes d'information.